

14 décembre 2023

\*\*\*\*\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le huit décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLEY, Président.

**Date d'affichage de la convocation** : 8 décembre 2023

**Présents** : **Bazoges-en-Pailers** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Pailers** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD, Stéphanie VALIN – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU – **Essarts en Bocage** : Arnaud BABIN, Fabienne BARBARIT, Pierrette GILBERT, Emmanuel LOUINEAU, Nicolas PINEAU – **La Merlatière** : Philippe BELY – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLEY, Catherine SOULARD – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON, Sophie MANDIN.

**Excusés** : **Chavagnes-en-Pailers** : Eric SALAÜN donne pouvoir à Jacky DALLEY – **Essarts en Bocage** : Caroline BARRETEAU, Nathalie BODET donne pouvoir à Nicolas PINEAU, Yannick MANDIN donne pouvoir à Emmanuel LOUINEAU, Freddy RIFFAUD donne pouvoir à Arnaud BABIN, Cathy PIVETEAU-CANLORBE donne pouvoir à Fabienne BARBARIT,

**Secrétaire de séance** : Myriam BARON

En exercice : 30  
Présents : 24  
Votants : 29  
Quorum : 16

**N° 330-23 – Etude complémentaire sur l'autoconsommation collective photovoltaïque sur le Vendéopôle de la Mongie, commune d'Essarts en Bocage**

Afin d'accélérer le développement des énergies renouvelables sur son territoire, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts a initié une démarche en partenariat avec le SYDEV sur l'étude du potentiel photovoltaïque en autoconsommation collective sur le Vendéopôle de la Mongie à Essarts en Bocage.

Considérant que 4 producteurs ont été identifiés ainsi que 2 consommateurs.

Considérant que pour favoriser l'émergence d'échanges d'énergies locales au sein de ce collectif d'entreprises, une mission complémentaire semble nécessaire pour valider l'intérêt économique pour l'ensemble des entreprises des zones d'activité, qu'elles soient productrices d'énergie ou simplement consommatrices et accompagner le portage des opérations de valorisation locale d'énergie solaire.

Considérant que la société ENRYK propose un accompagnement complémentaire pour un montant de 1 280 € HT.

Considérant que cette étude peut bénéficier d'une subvention à hauteur de 50% du SYDEV.

**Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **De solliciter une subvention auprès du SYDEV pour cette prestation à hauteur de 50% du montant, soit 640 € HT.**
- **D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement le 1<sup>er</sup> Vice-président, à signer tout document en lien avec cette étude.**



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme, le 28 décembre 2023

Le Président,  
Jacky DALLEY

2023/450

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à part

Envoyé en préfecture le 28/12/2023

Reçu en préfecture le 28/12/2023

Publié le



ID : 085-200071918-20231214-330\_23-DE

**Siège social :**

Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts  
2 rue Jules Verne - 85250 Saint-Fulgent  
Tél. 02 51 43 81 61 - Email : [contact@cctulgent-essarts.fr](mailto:contact@cctulgent-essarts.fr)